

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse

Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 65 (1956)

Heft: 1

Artikel: Le centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise créé en 1920

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682627>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise créé en 1920

Le Centre d'hygiène sociale de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse est un service médico-social privé. Son but est de donner soins et conseils gratuits aux personnes modestes, sans distinction de nationalité ni de confession, et de contribuer à l'amélioration du niveau général de santé en développant dans les familles visitées, et surtout auprès des jeunes mères, l'hygiène préventive et sociale. Créé en 1920, voilà trente-cinq ans, il est placé sous le contrôle d'une commission, qui est responsable envers la section genevoise de la gérance du Centre et de son administration.

Le Centre emploie actuellement douze infirmières, toutes diplômées d'hygiène sociale: 1 directrice, 1 monitrice, 8 infirmières visiteuses et 1 infirmière détachée au service social de la Polyclinique médicale ainsi qu'une autre chargée de cours dans les écoles primaires.

Soins gratuits à domicile

Le « Centre » de la Croix-Rouge genevoise partage avec les autres organisations existantes, notamment le « service de ville » de l'école d'infirmières du Bon Secours, le service des soins gratuits à domicile sur le territoire de la ville et des communes urbaines. La moitié des cas dont ont à s'occuper ses infirmières visiteuses sont ceux de malades indigents, soignés par les médecins de la Polyclinique médicale et confiés au Centre par cette institution. Les autres, dont s'occupent des médecins privés, sont des personnes de condition modeste et qui ne peuvent assumer des frais de traitement à côté de ceux proprement médicaux.

Hygiène maternelle et infantile

L'hygiène maternelle et infantile est une des autres tâches essentielles du Centre. Ses infirmières visitent en ville dès leur sortie de la Maternité les nourrissons qui leur sont signalés par le service social de celle-ci. Puis elles orientent les jeunes mères sur une des cinq consultations pour nourrissons qui ont lieu régulièrement dans trois quartiers de la ville (Pâquis, Eaux-Vives et Jonction) et à Carouge. Ces consultations sont assurées bénévolement par des médecins pour enfants assistés des infirmières. Les enfants bien portants y sont seuls admis, les autres pouvant être visités à domicile. Ils sont suivis régulièrement jusqu'à un an (contrôle général, poids, alimentation, etc.). Ces consultations permettent de faire com-

prendre aux mères l'utilité d'un contrôle régulier de la santé et offrent l'occasion d'un travail préventif et éducatif extrêmement heureux. A la campagne, une infirmière visite les nourrissons à intervalles réguliers, une fois par semaine jusqu'à trois mois, deux fois par mois jusqu'à six mois, une fois par mois jusqu'à un an.

Ce travail d'ordre médical entraîne d'innombrables démarches, et enquêtes d'ordre social, pour obtenir des secours, des placements en vacance ou en convalescence, ou l'intervention de tel ou tel service public ou social.

Cours de soins au foyer et d'hygiène

L'introduction des cours de soins au foyer a été pour le Centre l'occasion de développer encore son rôle proprement éducatif. La monitrice attachée au Centre a organisé de nombreux cours I (soins aux malades à la maison) pour la population genevoise et introduit cet automne avec non moins de succès les cours II (soins à la mère et à l'enfant). A la suite de la décision du Département de l'instruction publique d'introduire à titre d'essai en 1955/1956 dans un certain nombre d'écoles le cours élémentaire d'hygiène pratique réalisé par le Secrétariat romand de la Croix-Rouge de la Jeunesse, une infirmière du Centre a été chargée également de donner ce cours dans un certain nombre d'écoles de la ville et de la campagne *. Enfin le Centre contribue chaque année à la formation pratique d'un certain nombre de stagiaires qui lui sont confiées: élèves nurses, élèves sage-femmes, infirmières diplômées suivant un cours d'infirmières visiteuses.

Une année de travail

Les chiffres suivants concernant l'activité du Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise pendant l'année 1954 donneront une idée de son activité et de celle de ses infirmières:

Soins aux malades	
Soins aux malades à domicile	25 711
Soins aux malades au Centre	2 338
Consultations suivies à la Polyclinique médicale	136
Hygiène maternelle et infantile	
Visites de nourrissons en ville	6 890
Visites de nourrissons dans le canton	2 949
Consultations données (Genève et Carouge)	598
Nourrissons suivis aux consultations	2 596
Travail médico-social	
Visites à domicile	4 535
Visites au Centre	2 509
Démarches	6 383
Placements et séjours d'enfants	108
Placements et séjours d'adultes	68

* Cf. La Croix-Rouge suisse, 1^{er} décembre 1955.